

## UNE DEMARCHE DE CO-CONSTRUCTION D'INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LES FILIERES AVICOLES BIOLOGIQUES

**Pottiez Eve<sup>1</sup>, Conan Sylvie<sup>2</sup>, Merlet François<sup>3</sup>, Lescoat Philippe<sup>4</sup>, Bouvarel Isabelle<sup>1</sup>**

*<sup>1</sup>ITAVI, Centre INRA de TOURS, F-37380 Nouzilly, France, <sup>2</sup>Chambre d'Agriculture de Bretagne, Rond Point Maurice Le Lannou, F-35042 Rennes cedex, <sup>3</sup>Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire, 9 rue André Brouard F- 49105 Angers Cedex 02, <sup>4</sup>INRA, UR83 Unité de Recherches Avicoles, F-37380 Nouzilly  
bouvarel.itavi@tours.inra.fr*

### RESUME

La France est actuellement leader européen pour les productions de poulets de chair et d'œufs biologiques. Toutefois les filières avicoles biologiques sont aujourd'hui confrontées à de nombreux défis et les enjeux pour leur développement sont fonction d'éléments de contexte mondial, européen et national mais également des spécificités de chaque territoire de production.

Le projet AVIBIO, lancé en 2009, a pour objectif d'évaluer les conditions requises pour répondre à la demande croissante en produits avicoles biologiques tout en évoluant vers une production plus durable. Après la réalisation d'un état de lieux des filières, il s'agit de construire une méthode d'évaluation de leur durabilité.

La démarche adoptée est présentée. Elle repose sur une approche participative afin d'une part de favoriser les échanges entre différents acteurs qui sont impliqués directement ou indirectement dans la chaîne de production (organisation de production, éleveurs, collectivités territoriales, associations, recherche...), et d'autre part, d'aider chacun d'entre eux à poser un regard critique sur le système « production avicole biologique dans un territoire ». D'un point de vue méthodologique, l'évaluation de la durabilité nécessite au préalable de définir les objectifs de durabilité c'est-à-dire les ordres des priorités, en mutualisant les points de vue et les connaissances. Un éventail élargi d'acteurs a été sollicité pour donner son avis. Les résultats de cette première enquête ont permis à un groupe plus restreint d'acteurs, représentants des différentes parties prenantes de la filière, d'élaborer une grille finale de grands objectifs et sous objectifs de durabilité pour les filières. Dans la suite du projet, des indicateurs associés à chaque objectif seront construits. L'évaluation finale de la durabilité des filières avicoles biologiques dans les territoires permettra à terme de proposer des voies d'amélioration et de servir d'outil d'aide à la décision et à l'orientation pour les différents acteurs.

### ABSTRACT

#### **A co-construction approach for sustainable development indicators for the organic poultry industry**

France is currently the leading producer of organic broilers and eggs in Europe. However, the French organic poultry sector is now facing new challenges, and issues for its development related to elements of global, European and national contexts and also to the specificities of each region of production.

The main objective of the AVIBIO project is to evaluate requirements to meet the increasing demand for organic poultry while moving towards sustainable production. After an initial survey of French organic poultry production, a sustainability evaluation method was carried out.

A participative approach was undertaken in order to promote exchanges between the various actors who are involved directly or indirectly in the production line (organization of production, breeders, associations, researchers, etc.), and also to generate critical discussion around the "organic poultry production and territory" system. From a methodological point of view, preceding the evaluation of sustainability the objectives of this concept had to be defined, that is to say prioritized, by sharing points of view and knowledge. Different actors were questioned on their opinions about the conditions of sustainable production. The results of this first survey allowed a representative group of actors to elaborate the definitive main- and sub-objectives of sustainability. In a second phase, indicators will be associated with each objective. The final evaluation in the regions studied should highlight ways of improvement and will serve as a decision-making tool for the different actors.

## INTRODUCTION

Dans un contexte de demande accrue en produits issus de l'agriculture biologique (AB), de modification du règlement européen sur les productions AB et de volontés d'évoluer vers une production « durable », les travaux réalisés dans le cadre du projet AviBio, « Des systèmes durables pour dynamiser l'AViculture BIOlogique » ont été lancés en 2009. Il s'agit de favoriser un développement durable des filières avicoles biologiques en France, autrement dit un développement qui participe « à répondre aux besoins du présent sans compromettre les générations futures de satisfaire les leurs » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987). Ceci renvoie à la fois à des objectifs environnementaux, économiques et sociaux à atteindre, mais également à une posture dynamique (positionnement en termes d'amélioration continue, de recherche de marges de progrès) et à un recours à l'évaluation (Capitaine et al., 2009).

Cependant, il existe actuellement très peu d'outils d'évaluation de la durabilité à l'échelle d'une filière dans un territoire (Bonaudo et al., 2009). La plupart sont des outils à l'échelle de la parcelle (comme DIALOGUE, INDIGO, DAEG...) ou de l'exploitation agricole (DIALECTE, IDEA, ADAMA, RAD...) et n'intègrent pas systématiquement les trois dimensions du développement durable (Madec, 2003, Bockstaller et al., 2008). De par la complexité du système considéré, une démarche participative a été entreprise afin de mutualiser les points de vue et connaissances des acteurs de la filière, mais aussi pour permettre l'appropriation et la mise en œuvre du développement durable. L'évaluation de la durabilité des filières avicoles biologiques existantes dans les territoires d'étude permettront de proposer des voies d'amélioration et pourront servir d'outil d'aide à la décision pour les différentes parties prenantes de la filière.

L'objectif de cet article est de présenter de manière générale la démarche engagée et plus précisément les objectifs de durabilité des filières longues (c'est à dire une filière avec plus d'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur), réfléchis et discutés avec les acteurs présents sur les territoires d'étude. Ces derniers sont les principales régions de production à savoir : les Pays de la Loire et l'Aquitaine pour le poulet de chair, la Bretagne et Rhône Alpes pour l'œuf biologique.

## 1. LA CO-CONSTRUCTION D'UN OUTIL D'EVALUATION DE LA DURABILITE

### 1. Définir et délimiter le système d'étude

Le système d'étude choisi concerne « une filière avicole biologique longue dans un territoire de production ». Le territoire constitue un espace peuplé, exploité, organisé et productif. Dans le cadre de l'étude, l'échelle d'analyse régionale a été choisie car

elle permet de définir clairement des bornes d'espace, pouvant impacter sur la fonctionnalité de la filière (actions des collectivités territoriales, réglementation européenne sur la provenance de l'aliment des volailles etc.).

Les exploitants avicoles biologiques travaillent avec de nombreux partenaires. C'est en effet un ensemble d'acteurs, et donc d'activités complémentaires et interdépendantes dans un territoire, qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation du produit fini. En ce sens, pour parler de durabilité, il paraît essentiel de prendre en compte cette complémentarité entre acteurs (figure 1).

Ces acteurs sont impliqués directement ou indirectement dans la chaîne de production, et localisés ou non dans le territoire. Ainsi, les accouveurs, les fabricants d'aliment, les organisations de production, les éleveurs, les abattoirs, les centres de conditionnement et les distributeurs font partie de « l'axe vertical » d'une filière, c'est-à-dire l'axe du cheminement d'un produit, ici les poulets de chair ou les œufs biologiques.

Le maillon « recherche, développement et formation », le maillon « Etat et collectivités territoriales » et le maillon « associations et organisations professionnelles » représentent d'autres acteurs ayant une incidence sur la dynamique des filières dans les territoires, même s'ils ne sont pas directement impliqués dans la production.

Les objectifs de développement durable des filières peuvent concerner à la fois l'ensemble des acteurs, ou plus spécifiquement un maillon au sein de la filière. Le fonctionnement et le rôle de chacun ont donc été clairement identifiés et permettent de mieux cerner les « acteurs cibles » en fonction des objectifs de durabilité.

### 2. Définir les objectifs de durabilité (figure 2)

Le choix d'une démarche participative, par le biais d'enquêtes et de réunions de concertation, suppose de sortir de l'unique logique de l'expertise scientifique. Il s'agit de mutualiser des points de vue, des connaissances et des vécus, afin de définir, collectivement, « ce qu'est une filière avicole biologique durable ». En effet, pour qu'un tel outil soit compris et utilisé, il faut qu'il ait du sens pour les acteurs, ce qui suggère qu'ils participent à sa construction. De plus, pour que les acteurs s'approprient au mieux la démarche, une approche classique par pilier du développement durable a été entreprise, même si des recoupements entre piliers peuvent apparaître.

Pour chacune des dimensions, il s'agit de « caractériser la durabilité » : « la filière est considérée comme durable si.... et si.... et si.... ». Il faut donc définir ces critères ou « objectifs » pour parler de durabilité et leur associer des indicateurs.

D'un point de vue méthodologique, la démarche adoptée, inspirée du projet de recherche EVAD

(EVALuation de la Durabilité des systèmes aquacoles) (Lazard et al., 2008), se découpe en trois étapes : les principes de durabilité à prendre en compte, les critères correspondants et les indicateurs pour les évaluer.

Pour chaque dimension, économique, environnementale et sociale, plusieurs principes correspondants à des grands objectifs sont définis, et pour chacun d'entre eux, plusieurs objectifs plus spécifiques appelés « critère » permettent de les préciser. Enfin à chaque critère est associé un ou plusieurs indicateurs qui permettent de mesurer les critères (Lazard et al., 2008).

A partir d'un état des lieux (Pottiez et al., 2011), à dire d'experts et d'outils d'évaluation de la durabilité en agriculture déjà existants, une première base de principe (P) et critères (C) de durabilité a été élaborée. Une enquête menée auprès de 170 acteurs constituant l'*organe CONSULTATIF* dans le cadre de cette démarche, a permis d'étudier la représentation du développement durable, sur la base de cette liste de principes et critères. Il s'agissait de prendre en compte les représentations d'un éventail élargi d'acteurs sur le développement durable des filières avicoles biologiques longues, afin de créer des objectifs et indicateurs qui « parlent » aux acteurs, en prenant en compte ce qui pour eux caractérisent une filière « durable ». L'objectif n'était pas de procéder à une analyse statistique fine, mais de dégager la manière dont est pensé le développement durable. A partir de la base de PC (Principes Critères), les acteurs devaient sélectionner et hiérarchiser par ordre d'importance 10 principes de durabilité (toutes dimensions confondues) sur les 15 proposés, puis 8 à 10 critères par dimension (de 13 à 20 proposés). Cette réflexion permettait également de révéler si les intitulés étaient bien compris.

Chaque acteur disposait d'un jeu d'étiquettes de principes et de critères à hiérarchiser. Chacun a ainsi pu réfléchir de manière individuelle et sans influence, sur sa vision du développement durable des filières. La consultation a eu lieu lors de réunions ou par voie postale après un contact téléphonique permettant d'expliquer la démarche. Lors des réunions (4), la présentation des résultats obtenus immédiatement après les classifications de chacun a permis d'échanger quant aux choix réalisés.

Pour cette enquête, 98 questionnaires ont été complétés. Pour le maillon production, près d'1/4 des Organisations de Production sollicitées ont répondu, (6), douze éleveurs, ainsi que des acteurs de l'amont et de l'aval (9 couvoirs, 2 fabricants d'aliment, 2 abattoirs, 3 distributeurs, 1 transformateur). Des représentants des différentes chambres d'agriculture, des collectivités territoriales (région et/ou département, volet « agriculture, environnement ») et des associations engagées dans « la bio » (interprofessions régionales de l'AB notamment) de toutes les régions étudiées, des représentants de consommateurs ainsi que des étudiants en agronomie

ont également répondu à cette enquête. Pour ces derniers, il paraissait intéressant d'avoir la vision de futurs professionnels dans le domaine agricole, le développement durable tenant compte des besoins des générations futures. Enfin des chercheurs dans le domaine de l'aviculture ont été sollicités.

Au vu des résultats de l'enquête, un *organe DECISIONNEL* s'est appuyé sur les hiérarchisations et les remarques des acteurs pour échanger et arriver de manière consensuelle à une grille finale de PC. Il s'agissait d'aboutir à un nombre plus restreint de principes et critères, pour limiter le nombre final d'indicateurs et ainsi faciliter l'utilisation de l'outil, mais également d'affiner la formulation des intitulés. Ce groupe est composé d'une vingtaine d'acteurs, représentant différents maillons de la filière : fabricants d'aliments, organisation de production, abattoir, distributeur, interprofessions, chambres d'agriculture, recherche et collectivités territoriales. L'organe décisionnel représente ainsi une pluralité des savoirs et de systèmes de valeurs qui échangent et réfléchissent ensemble pour parvenir à construire une ligne conductrice commune et partagée.

A la suite de cette construction d'une base de PC, il s'agira de construire des indicateurs de développement durable et d'établir leurs seuils d'acceptabilité. Ces indicateurs permettront de rendre compte de façon concise de l'atteinte ou non des objectifs de durabilité.

Ces indicateurs, une fois pondérés, expriment donc des ordres de priorités. Ils traduisent les objectifs de développement durable définis au préalable.

## 2. DE L'ETUDE DE LA REPRESENTATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE DES FILIERES AU CHOIX DES PRINCIPES ET CRITERES DE DURABILITE

Les mêmes 10 premiers principes d'ordre technico-économique et environnemental ont été sélectionnés par les différentes catégories d'acteurs. Les quelques différences concernent la hiérarchisation de ces 10 premiers principes, différences qui peuvent s'expliquer par un degré de connaissance du fonctionnement des filières et des valeurs et enjeux différents suivant les parties prenantes.

Le principe économique « *Générer du revenu et partager la valeur ajoutée entre maillons* » est sélectionné prioritairement (figure 3).

Les aspects environnementaux retenus ensuite concernent à la fois « *l'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles* », « *la réduction des pollutions diffuses* » mais également « *la préservation des équilibres naturels* ». Ces intitulés, qui « parlent » aux différents acteurs, véhiculent l'idée de protection et de préservation de l'environnement.

L'objectif de « *favoriser l'emploi local* » a été sélectionné en 5<sup>ème</sup> position. Ce principe avait été positionné dans la dimension économique, même si quelques acteurs l'ont davantage perçu comme un

élément de la dimension sociale. Le groupe décisionnel, décidera dans un second temps de la place de ce principe.

Le premier principe retenu pour la dimension sociale arrive en 6<sup>ème</sup> position : il s'agit de l'objectif « d'Assurer la pérennité des outils de production ». Il est suivi de l'objectif « de répondre aux besoins des citoyens ». Certains acteurs ont abordé, au-delà du besoin d'assurer une viabilité économique de l'outil, la nécessité de former et d'informer sur les métiers de la filière avicole.

« Adapter le produit au marché » a été hiérarchisé en 8<sup>ème</sup> position. Ce principe est relatif à la concurrence des autres pays de l'UE, qui ont des pratiques différentes et des prix plus attractifs en production d'œufs comme en production de poulets de chair AB.

Le principe « Aller vers plus d'autosuffisance » fait partie des 10 premiers, traduisant le besoin de renforcer l'approvisionnement en matières premières pour l'alimentation des volailles (dépendance française en protéagineux notamment).

En revanche, l'item « Renforcer le lien avec le territoire », arrive très loin dans les priorités, ainsi que la plupart des critères associés (renforcer l'implication de l'Etat des collectivités territoriales, communiquer sur la production auprès de la société civile...). Certains acteurs ont cependant signalé l'importance de ce principe quant à l'intégration des éleveurs dans le tissu social et le besoin d'échanges entre acteurs (inter et intra filières).

« Participer à l'entretien du paysage » est un principe qui a été jugé très peu prioritaire. Il s'est avéré que, pour la plupart des acteurs, le paysage est souvent uniquement appréhendé sous l'aspect « esthétique ». En ce sens, l'item ne serait pas vu comme un objectif à prioriser pour parler de durabilité des filières dans les territoires.

La comparaison des ordres de priorité des principes et critères associés indique une certaine cohérence dans les priorités établies. Ceci suggère que les acteurs ont globalement associé les mêmes idées derrière les principes. Les quelques « non correspondances » ont permis de révéler des intitulés de critère non compris ou une redondance dans les intitulés.

Ainsi, pour établir la grille finale, les hiérarchisations des PC et les différentes remarques faites par les enquêtés sur les intitulés constituent des éléments

clés. Ceci fait actuellement l'objet de réunions avec le groupe décisionnel.

Dans la suite de la démarche, il s'agit d'affecter, par dimension, un poids aux principes et critères de durabilité. Certains objectifs peuvent en effet s'avérer plus « prioritaires » que d'autres pour parler de durabilité, il est donc important de laisser au groupe de réflexion la possibilité de les faire apparaître. Malgré tout, il est évident que le choix des intitulés et le poids accordé aux principes et critères présentent une part de subjectivité, mais le consensus entre acteurs impliqués dans la filière devra permettre d'accorder de la légitimité et du sens quant aux choix réalisés.

Dans la continuité de cette co-construction, il reste l'étape de sélection des indicateurs, de leurs seuils d'acceptabilité et de leur « pondération ». Ce travail sera l'objet d'un long temps d'échanges, des points vue et intérêts différents entre les acteurs.

## CONCLUSION

Les grands principes du développement durable, équité, viabilité et vivabilité, porteurs d'une éthique forte, sont difficiles à mettre en application en termes d'évaluation, à l'échelle d'une filière dans un territoire. Les valeurs et intérêts étant différents entre acteurs, la démarche participative adoptée dans le cadre du projet AVIBIO permet de construire une ligne conductrice commune.

Il s'agit d'élaborer un outil qui sera compris et partagé par les différentes parties prenantes afin d'évoluer, au vue des résultats et dans la logique d'un processus dynamique d'ajustement, vers une production avicole biologique durable.

## REMERCIEMENTS

Le projet AVIBIO, piloté par l'ITAVI a démarré en 2009 et prendra fin en décembre 2011. Il est financé par le ministère de l'agriculture et de la pêche (projet CASDAR). L'INRA de Nouzilly, dans le cadre de l'UMT Bird, et de Rennes, l'ACTA, l'ITAB, Arvalis Institut du Végétal, l'ESA d'Angers, le SYNALAF et le CNPO sont les partenaires techniques associés au projet.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bockstaller C., Capitaine M., Colon B., Galanm.B., Mousset J. et Viaux P., 2008. JSCI. 15p.  
 Bonaudo T., Lossouarn J., Magdelaine P., 2009. JRA. 9p.  
 Capitaine M., David C. et Freycenon R., 2009. Innov. Agro., 209-215.  
 Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987. Rapport Brundtland ,37.  
 Lazard J., Rey-Valette H., Clement O., Aubin J., Mathé S., Chia E., Legendre M., Caruso D., Mikolasek O., Blancheton J.P., Slembrouck J., Baruthio A., René F., Levang P., Morissens P., 2008.Evad. Cirad, 144p.  
 Madec, 2003. DESS. INRA. 118p.  
 Pottiez E., Conan S., Merlet F., Pineau C., Landrault M., Van Der Horst F. et Bouvarel I., 2011. Article Tema à paraître en Mars 2011.

Figure 1. Parties prenantes des filières avicoles biologiques

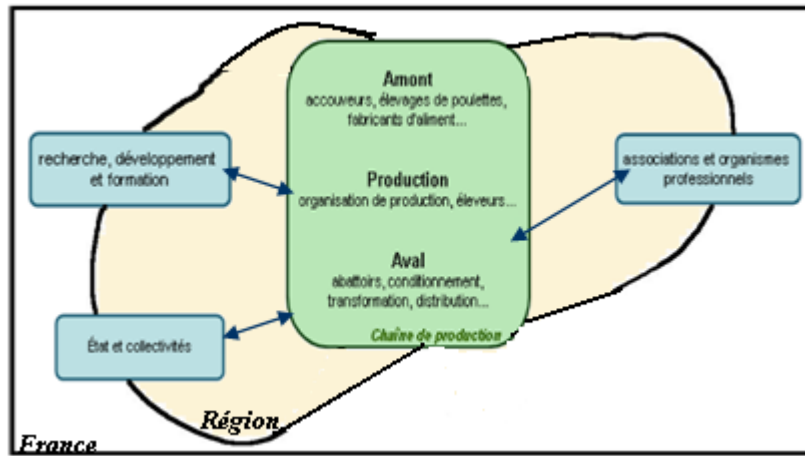


Figure 2. Démarche adoptée pour la construction des objectifs de durabilité

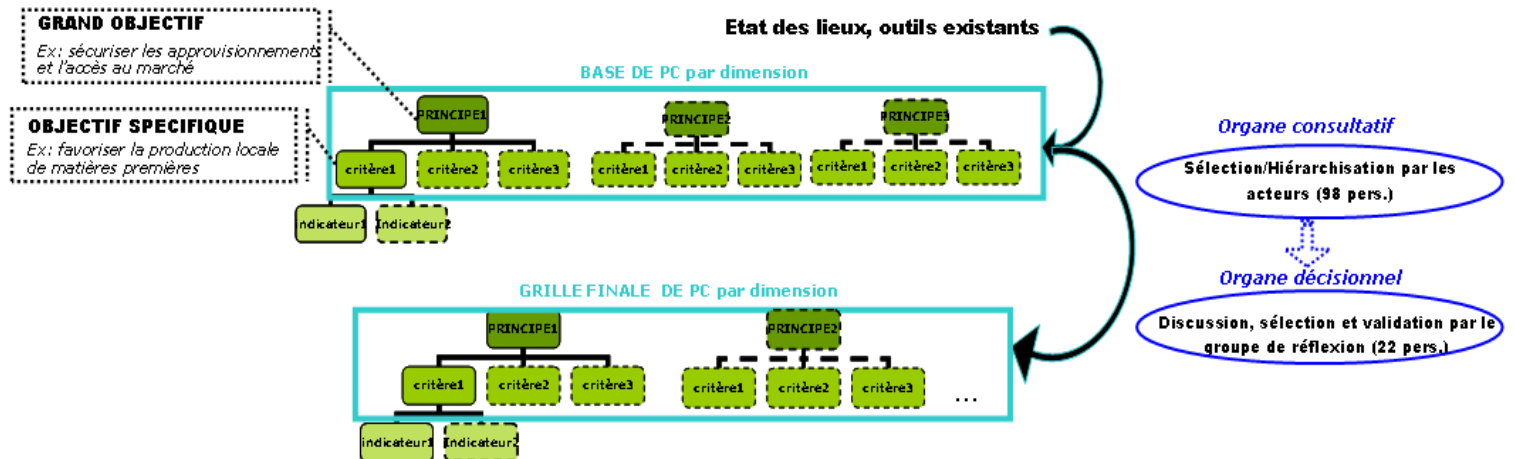


Figure 3. Hiérarchisation par les acteurs des principes de durabilité proposés initialement

